

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2023

Portefeuille privé d'actions mondiales

## Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI

### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web ([www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)), en consultant le site web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023, les parts de la Série F du Portefeuille privé d'appréciation du capital non traditionnel BNI ont produit un rendement de 2,64 % comparativement à 6,80 % pour l'indice de référence combiné du fonds. L'indice général, soit l'indice MSCI Monde (CAD), a enregistré un rendement de 12,40 %. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 101,52 % au cours de la période, de 548,22 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 1,105 milliards de dollars au 30 juin 2023.

Cette hausse est principalement attribuable à un rééquilibrage des solutions gérées offertes par BNI.

Un calme relatif s'est installé sur les marchés au deuxième trimestre de 2023, offrant aux investisseurs un certain répit après une période prolongée de volatilité élevée. En effet, malgré quelques soubresauts dus à la faillite de certaines banques régionales américaines, la combinaison du ralentissement de l'inflation et de la résilience de l'économie américaine a suffi à inspirer l'optimisme des marchés. Mis à part la solide performance du marché boursier américain et surtout de ses géants de la technologie, les principales catégories d'actifs ont terminé la période à peine changé, les obligations ayant légèrement sous-performé les actions.

Sur le plan économique, les données continuent d'envoyer des signaux souvent contradictoires, ce qui souligne le caractère unique du cycle actuel. En particulier, la faiblesse des indicateurs liés au secteur manufacturier et la contraction significative du prix de plusieurs matières premières indiquent une détérioration de l'activité économique. Toutefois, le secteur des services demeure résilient grâce à des consommateurs relativement optimistes, soutenus par des économies excédentaires et un marché du travail vigoureux. Le résultat final est une économie qui, pour l'instant, continue d'afficher une croissance faible mais positive, repoussant à plus tard les craintes de récession.

À l'étranger, les pays développés de l'EAFE se sont également bien comportés, portés par une situation économique en Europe moins catastrophique que prévu et par un regain d'enthousiasme pour les actions japonaises. Bien que plus faible, le marché boursier canadien a également affiché des gains légèrement supérieurs à ceux des marchés émergents, une région minée par la faible reprise économique en Chine.

Enfin, la majorité des produits de base ont baissé au cours du premier semestre 2023, illustrant les pressions déflationnistes dans un contexte de politiques monétaires restrictives. Néanmoins, le prix de l'or a réussi à enregistrer des gains, soutenu par un contexte géopolitique de plus en plus tendu et un dollar américain légèrement plus faible. Entre-temps, le dollar canadien s'est apprécié par rapport au billet vert, profitant notamment de la préférence de la Banque du Canada pour d'autres hausses des taux d'intérêt.

Toutefois, l'envers d'une économie plus forte que prévu est la persistance récente de l'inflation, au grand désarroi des banques centrales. La Banque du Canada en est un bon exemple : après avoir annoncé une pause dans son cycle de resserrement monétaire en janvier, elle a finalement décidé de relever de nouveau son taux directeur en juin, prenant les marchés par surprise. Entre-temps, même si la Réserve fédérale a pris une pause en juin, elle a laissé entendre qu'il pourrait y avoir deux autres hausses de taux cette année, à compter de la réunion de juillet. De toute évidence, les perspectives de baisse des taux avant la fin de l'année semblent de plus en plus improbables, car le retour à des politiques plus accommodantes devra attendre.

Au cours de la période, le Fonds a été surclassé par son indice de référence. Le principal détracteur a été la sous-performance du fonds NBI SmartBeta Global Equity par rapport à son indice de référence.

### Événements récents

Durant la période, le portefeuille a initié une position dans le FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI. Le portefeuille est présentement surpondéré les actions canadiennes et internationales et sous-pondéré les actions américaines.

Étant donné que la conjoncture économique demeure très incertaine, le gestionnaire continue de prévoir une volatilité importante des marchés. Dans le meilleur des cas, un meilleur équilibre sur le marché du travail entraînerait une décélération de la croissance des salaires et de l'inflation de base, ouvrant ainsi la voie à des politiques monétaires moins restrictives. Toutefois, même s'il n'est pas impossible, ce scénario semble peu probable à ce stade, car les signaux de prudence continuent de s'accumuler.

Par conséquent, bien que le gestionnaire s'attende toujours à une baisse soutenue de l'inflation et à une pause imminente des hausses de taux d'intérêt, la combinaison de politiques monétaires restrictives, d'un marché de l'emploi vulnérable et de faibles perspectives de bénéfiques des sociétés appelle une stratégie de placement plus défensive. De plus, plusieurs signes précurseurs d'un ralentissement économique pointent vers la deuxième moitié de l'année, alors que l'impact des hausses de taux antérieures devrait devenir plus tangible.

Le 31 mars 2023, l'indice de référence a été modifié pour refléter plus précisément les catégories d'actifs dans lesquelles le fonds investit. L'ancien indice de référence était l'indice MSCI Monde (CAD).

Le 1 mai 2023, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été porté à quatre membres lorsque Stéphanie Raymond-Bougie a été nommée membre du CEI.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

## Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1<sup>er</sup> août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1<sup>er</sup> août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

## Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

## Distribution et rémunération des courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour les séries Conseillers, F, F5 ou T5 du fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

BNI agit à titre de placeur principal pour les séries N et NR du fonds. Les commissions de suivi sont couvertes par les honoraires de services de la Gestion privée de patrimoine BNI, lesquels sont payés directement par les épargnants.

## Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2023
<b>Total des frais de courtage</b>	84 001,01
<b>Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale</b>	84 001,01

## Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

## Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

## Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Puisque le fonds investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le fonds doit verser. Toutefois, le gestionnaire du fonds s'assure que le fonds ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à dédoubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Les frais de gestion payés par le fonds ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »). Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série F	0,75 %	—	100,00 %
Série N et Série NR*	0,75 %	—	100,00 %

<sup>(1)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

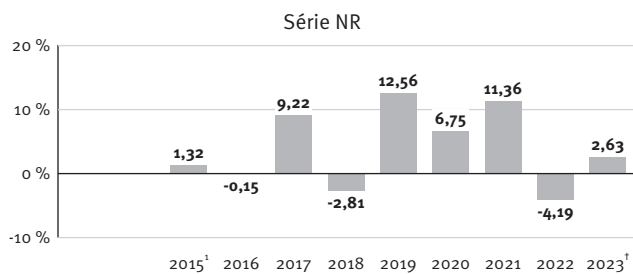
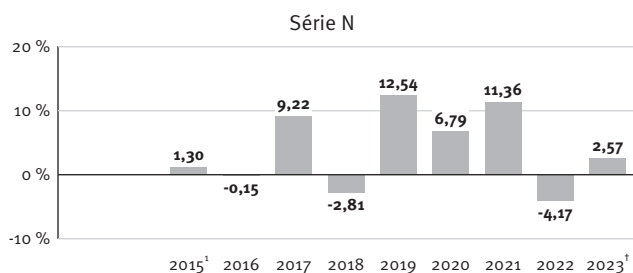
<sup>(2)</sup> Pour les Séries N et NR, offertes uniquement aux épargnants participant au service de Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »), les frais de gestion ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la GPP. Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants.

## Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 28 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

<sup>(2)</sup> Rendements pour la période du 20 mai 2022 (début des opérations) au 31 décembre 2022.

<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Série F

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 20 mai 2022

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,21	10,00
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>		
Total des revenus	0,06	0,60
Total des charges	(0,04)	(0,06)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,12	0,11
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,10	0,56
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,24	1,21
<b>Distributions (\$)</b>		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—
des dividendes	—	0,28
des gains en capital	—	—
remboursement de capital	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	—	0,28
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	10,48	10,21

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	7 777	6 338
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	742 301	620 526
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,07	1,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,30	1,06
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,05	0,07
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	63,78	7,38
Valeur liquidative par part (\$)	10,48	10,21

### Séries N / Privée\*

<sup>(1)</sup> Il est à noter que la Série Privée a été créée le 28 novembre 2016 et est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 28 octobre 2015

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	11,68	12,39	11,69	11,05	9,90	10,63
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,08	0,29	0,31	0,23	0,23	0,26
Total des charges	(0,05)	(0,12)	(0,13)	(0,11)	(0,11)	(0,11)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,17	0,06	0,84	—	(0,21)	0,33
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,15	(0,87)	0,32	0,62	1,31	(0,82)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,35	(0,64)	1,34	0,74	1,22	(0,34)
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	0,01
des dividendes	—	0,19	0,18	0,11	0,09	0,13
des gains en capital	—	—	0,46	—	—	0,29
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	—	0,19	0,64	0,11	0,09	0,43
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	11,98	11,68	12,39	11,69	11,05	9,90

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	1 086 512	536 536	639 099	497 266	428 432	435 982
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	90 711 317	45 944 864	51 567 155	42 533 318	38 761 761	44 021 020
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,07	1,07	1,06	1,06	1,10	1,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,30	1,07	1,06	1,06	1,10	1,14
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,05	0,07	0,05	0,06	0,09	0,11
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	63,78	7,38	—	1,44	28,20	—
Valeur liquidative par part (\$)	11,98	11,68	12,39	11,69	11,05	9,90

## Série NR

Actif net par part<sup>(1)</sup>

Début des opérations : 28 octobre 2015

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	8,38	9,35	9,22	9,15	8,56	9,62
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,05	0,21	0,24	0,18	0,19	0,22
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,10)	(0,09)	(0,09)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,12	0,04	0,64	—	(0,17)	0,28
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,12	(0,65)	0,26	0,48	1,11	(0,68)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) <sup>(2)</sup></b>	0,25	(0,49)	1,04	0,57	1,04	(0,28)
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—	—	—	—	0,01
des dividendes	—	0,14	0,13	0,08	0,07	0,11
des gains en capital	—	—	0,34	—	—	0,25
remboursement de capital	0,21	0,43	0,42	0,43	0,39	0,44
<b>Distributions annuelles totales (\$) <sup>(3)</sup></b>	0,21	0,57	0,89	0,51	0,46	0,81
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) <sup>(4)</sup></b>	8,39	8,38	9,35	9,22	9,15	8,56

### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2023 30 juin	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	10 478	5 347	6 812	5 462	5 173	5 601
Nombre de parts en circulation <sup>(5)</sup>	1 249 507	638 092	728 408	592 472	565 502	654 132
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,07	1,06	1,06	1,06	1,10	1,14
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,30	1,06	1,06	1,06	1,10	1,14
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	0,05	0,07	0,05	0,06	0,09	0,11
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	63,78	7,38	—	1,44	28,20	—
Valeur liquidative par part (\$)	8,39	8,38	9,35	9,22	9,15	8,56

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

<sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

<sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

<sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2023

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI.....	49,8
Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI, série O.....	40,0
Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI, série O.....	10,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,2
	<u>100,0</u>

Total de la valeur liquidative..... 1 104 766 468 \$

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions mondiales.....	81,2
Actions canadiennes.....	16,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	2,1

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).